

FLASH INFOS

Panorama de l'actualité de l'ASECNA

LE RWANDA OFFICIELLEMENT 19ÈME ETAT MEMBRE DE L'ASECNA

KARIIBU

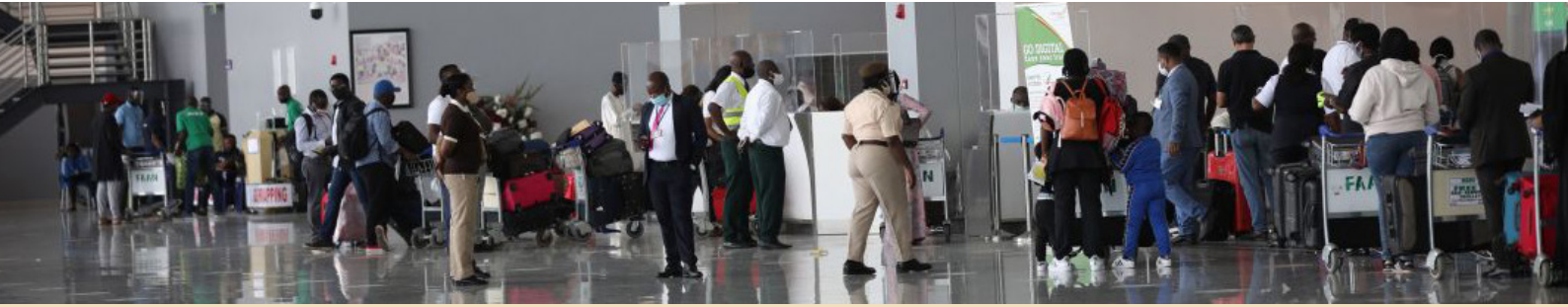


Flash Infos Spécial
du 09 Janvier 2024

S M M A I R E

● Karibu Rwanda*	3
● Les derniers accords de l'adhésion signés.....	4
● Ils ont dit...ils ont dit...ils ont dit.....	5
● Rencontre avec le personnel	6,7
● Remise de cadeaux et visite du mémorial.....	8
● Mieux connaître le Rwanda	9

KARIBU RWANDA*



Le Rwanda, 19e Etat membre de l'ASECNA. C'est une réalité depuis le 1er janvier. Les derniers actes officiels de cette adhésion historique, ont été posés le 28 décembre 2023, par le Directeur général, Monsieur Mohamed Moussa, et respectivement, le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale et le ministre des Infrastructures du Rwanda (voir pages suivantes).

Cette nouvelle adhésion est le fruit d'un processus conduit avec minutie et d'une préparation méthodique.

Mais, auparavant, des rampes solides pour l'adhésion de nouveaux Etats avaient été posées à travers la vision panafricaniste de l'ASECNA régulièrement renforcée au fil des ans.

Un tournant décisif a été la conceptualisation du « Ciel unique pour l'Afrique », et dans la foulée, la création d'une Délégation de l'ASECNA auprès de l'Union Africaine qui marque la présence de l'Agence au cœur du centre névralgique de la diplomatie africaine.

Un autre élément important du dispositif institutionnel, est la réaffirmation du caractère international de l'Agence décidée par les Etats, marquée par la signature par 10 Etats membres (déjà) de nouveaux accords de siège donnant des privilèges et immunités conformes à la stature de l'Agence.

Cette vision stratégique n'aurait pas été réellement porteuse de plus-value, si aux plans technique et opérationnel, l'Agence n'avait pas démontré toute son efficacité et ne réalisait pas

des progrès constants dans la fourniture des services de navigation aérienne.

Du côté Rwandais, il faut saluer la bonne organisation des services de navigation aérienne, ainsi que les infrastructures et équipements aux normes, conditions, au demeurant, nécessaires, et qui se sont révélées décisives dans la finalisation du processus d'adhésion.

Désormais donc, une nouvelle page s'ouvre pour l'ASECNA. Avec une présence dans la Région des Grands Lacs, qui consolide ses ambitions d'une gestion coopérative la plus large possible des espaces aériens sur le continent africain. Le leadership local du nouvel Etat membre y aidera.

L'année 2024 commence ainsi avec de nouveaux cieux à gérer, en l'occurrence, les nombreux milliers de km² de la Fir Kigali qui viennent si heureusement intégrer nos espaces. La « Maison », cette belle maison, a encore grandi le 1er janvier 2024. Elle a vu sa multiculturalité et sa « multinationalité », s'enrichir davantage.

Félicitons-nous, tous acteurs confondus, de cette nouvelle adhésion et souhaitons, au passage, la bienvenue à nos nouveaux collègues.

Prions et travaillons pour que cette nouvelle ère tienne toutes ses promesses, avec, en perspective, d'autres adhésions qui ouvriront encore à l'ASECNA d'autres horizons. Au nom d'une Afrique entièrement unie dans les airs. Grâce à l'ASECNA

***Karibu Rwanda, Bienvenue Rwanda en swahili**



LES DERNIERS ACCORDS DE L'ADHÉSION SIGNÉS

Le jeudi 28 décembre 2023, le Directeur général, Monsieur Mohamed Moussa, a respectivement signé avec le Docteur Vincent Biruta, Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale et le Docteur Jimmy Gasore, Ministre des Infrastructures du Rwanda, un accord de siège entre l'Etat du Rwanda et l'ASECNA et le procès-verbal de transfert de gestion des équipements et installations nécessaires à la fourniture de services de navigation aérienne.

La cérémonie s'est déroulée du côté de l'ASECNA, en présence du Président du Conseil d'Administration, M. Rolland Rajantoelina, du Contrôleur financier, Mme Lydia Camara, de l'Agent comptable entrant, M. Yves A. Iyock et du Représentant de l'ASECNA, M. Apollin Magni Komgem.



L'accord de siège

Il s'articule globalement autour de quinze points, définit notamment la capacité juridique de l'Agence, les privilèges, l'exonération d'impôts ainsi que les facilités financières accordées.

En outre, il précise les engagements du gouvernement Rwandais à l'égard des fonctionnaires de l'Agence et des agents recrutés au niveau international de même que ceux de l'Agence dans le cadre de ses activités en territoire rwandais.

Le procès-verbal de transfert

L'autre acte signé est relatif au procès-verbal de l'inventaire physique contradictoire des infrastructures, bâtiments, matériels et moyens logistiques de l'aéroport international de Kigali affectés à l'Agence par l'Etat du Rwanda pour la fourniture des services de la navigation aérienne dans la FIR Kigali qui est désormais gérée par l'Agence.

Du point de vue des infrastructures, ces dernières sont constituées par les équipements techniques et au niveau de la logistique, des véhicules de lutte contre les incendies et des véhicules de maintenance.

Le matériel technique nécessaire à la fourniture des services de la navigation aérienne recensé dans les différentes unités opérationnelles a été également intégré dans le transfert.



ILS ONT DIT... ILS ONT DIT... ILS ONT DIT... ILS ONT DIT... ILS ONT DIT... ILS ONT DIT... ILS ONT DIT... ILS ONT DIT...



Mohamed Moussa, Directeur Général de l'ASECNA

« Les instructions données par Son Excellence Monsieur Paul Kagamé ont permis de conduire le processus d'adhésion avec célérité, et en parfaite harmonie entre les deux parties.

Le Rwanda aura un rôle important à jouer au sein de l'ASECNA aussi bien au niveau institutionnel que technique.

Nous projetons d'y installer un de nos deux centres dédiés à la fourniture de services de navigation aérienne par satellite dans le cadre du Programme ANGA. »



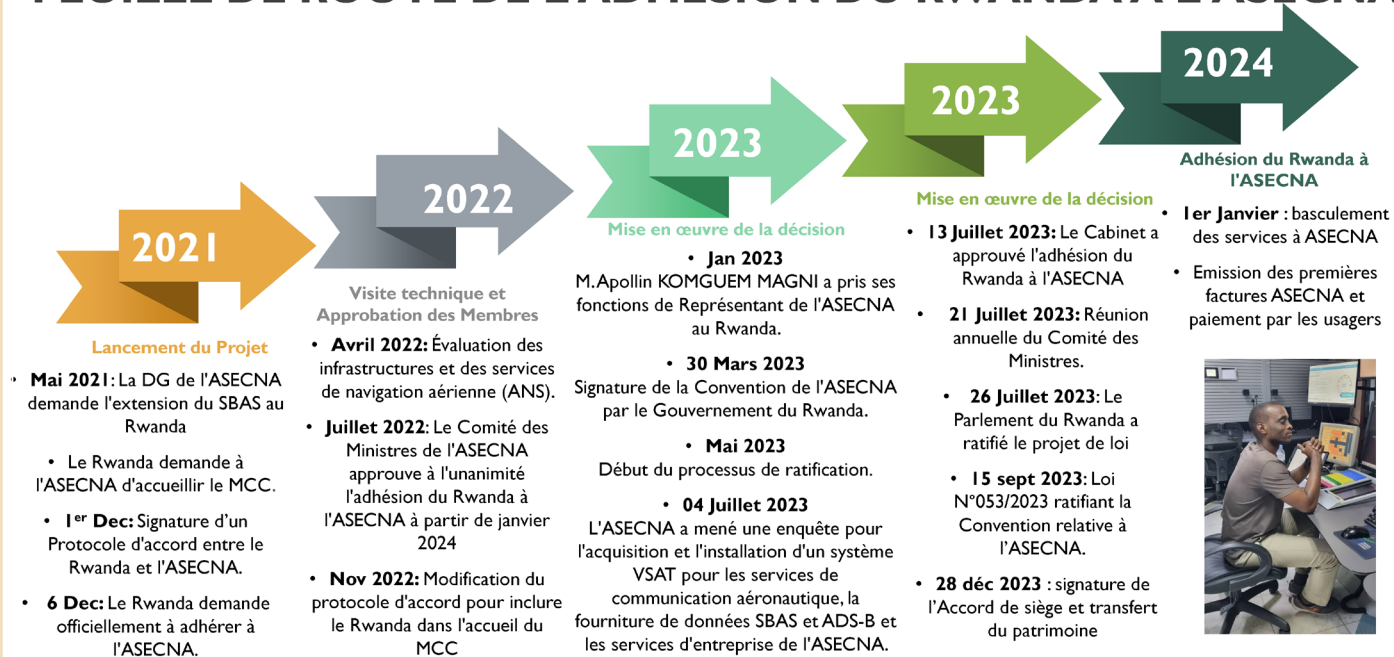
Docteur Vincent Biruta, Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale

« Le Rwanda est très satisfait de la conduite du processus d'adhésion. Notre pays compte respecter tous les engagements pris vis-à-vis de la communauté des Etats membres de l'ASECNA.

Le Rwanda participera à toutes les initiatives qui permettront de développer davantage l'ASECNA. Notre pays usera de toute son influence pour ouvrir de nouvelles perspectives à l'ASECNA.

Nous envisageons, dans ce sens, de discuter avec les Etats voisins de la Région pour susciter d'autres adhésions. »

FEUILLE DE ROUTE DE L'ADHESION DU RWANDA A L'ASECNA



RENCONTRE AVEC LE PERSONNEL

L'assemblée générale

A l'occasion de son séjour, le Directeur général avait inscrit, dans son programme, une rencontre avec les futurs 127 agents de la nouvelle Représentation de l'ASECNA au Rwanda. Accompagné de l'Agent comptable entrant, M. Yves A. Iyock, de son Chef de cabinet, Mme Rokyatou Bathily et du Représentant, M. Apollin M. Komgem, le Directeur général, comme il sait bien le faire, a livré un véritable cours magistral à nos collègues pour leur présenter l'ASECNA.

Passant de son histoire et son envergure continentale et internationale à ses valeurs fondatrices reposant notamment sur la mutualisation des ressources et l'équité entre les Etats membres. Sans oublier l'organisation de l'ASECNA, de ses organes statutaires, de la Direction générale, de son mode de fonctionnement et des textes qui régissent le personnel.

M. Moussa a particulièrement insisté sur les valeurs panafricanistes qui animent les Etats et les dirigeants de l'ASECNA et épousent parfaitement la vision du Président Paul Kagamé avec lequel est nourri, le rêve d'une Afrique développée.

Au cours de la rencontre, les futurs responsables de la Représentation ont été présentés au Directeur général et à sa délégation.



RENCONTRE AVEC LE PERSONNEL (SUITE)

La visite de terrain

Le Directeur général s'est également rendu sur le terrain, au bloc technique et à la tour de contrôle, pour voir de près les conditions de travail des agents. Il s'est montré particulièrement séduit par l'organisation, le niveau de professionnalisme, de rigueur et de discipline des agents. Partant, Monsieur Moussa a davantage assis sa conviction de la contribution significative que l'adhésion du Rwanda apportera à l'ASECNA. « Certes, il y a de nombreux domaines dans lesquels nous sommes les meilleurs, mais, nous avons encore beaucoup à apprendre », a-t-il affirmé. Cette visite au pas de charge s'est terminée à la caserne des pompiers.

Le Directeur général a déclaré au personnel qu'il compte beaucoup sur leur engagement pour consolider les résultats opérationnels grâce à une absence d'airprox. Ce qui passe par le maintien du niveau de professionnalisme constaté.



REMISE DE CADEAUX ET VISITE DU MÉMORIAL

Des présents offerts

A l'occasion de la signature de l'accord de siège et du procès-verbal de transfert de gestion des équipements et installations, le Directeur général a respectivement offert au Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale et au Ministre des Infrastructures du Rwanda un cadeau qui représentait le Monument de la Renaissance africaine de Dakar. Ce cadeau a été choisi, comme l'a expliqué le Directeur général pour symboliser la nouvelle dynamique en Afrique qui cherche unanimement à promouvoir son identité et atteindre l'émergence à l'instar de tous les autres continents du monde.



Mémorial du génocide

M. Rolland Rajantoelina, Président du Conseil d'Administration de l'ASECNA, a effectué une visite au Mémorial du génocide de Kigali. Situé sur la colline de Gisozi à quelques kilomètres du centre de la capitale Kigali, ce Mémorial, construit en 1999 et inauguré en 2004, est le plus grand des 200 lieux de souvenir qui existent dans «le pays aux mille collines».



MIEUX CONNAÎTRE LE RWANDA

Connu comme le «pays des mille collines», le Rwanda est un pays enclavé situé en Afrique centrale, bordé au nord par l'Ouganda, à l'est par la Tanzanie, au sud par le Burundi et à l'ouest par la République démocratique du Congo.

Avec une superficie totale de 26 338 km² et une population estimée 13,2 millions d'habitants (2022), soit la plus forte densité démographique de la région, le pays occupe une position géographique littéralement au cœur de l'Afrique, dans la région des Grands Lacs, juste au sud de l'équateur, à 880 miles à vol d'oiseau à l'ouest de l'océan Indien et à 1 250 miles à l'est de l'océan Atlantique.

Ces atouts justifient l'ambition des autorités de propulser le Rwanda au rang de plaque tournante régionale du secteur aérien continental et de positionner Kigali, la capitale, comme nouvel hub aérien du trafic de passagers et cargo, au carrefour des routes aériennes sud/sud, nord/sud et reliant le cœur du continent au Moyen Orient et à l'Asie.

A ce titre, des efforts conséquents sont déployés depuis quelques années, tant au point de vue de la construction d'infrastructures aéroportuaires, que de l'accroissement de la flotte et de la connectivité du réseau de sa compagnie aérienne nationale, soutenu par une économie dynamique citée parmi les plus résilientes en Afrique.



En un Coup d'œil	Données sur le transport aérien
Capitale : Kigali	1 aéroport international : Kigali
Langues Officielles : Kinyarwanda, français, anglais, swahili	1 aéroport intérieur : Kamembe
Devise : Franc Rwandais (RWF)	Passagers 2022 : 851 471
Taux de change : 1RWF = ~0,48 F CFA	Traffic 2022 : 27 526 mouvements
	Piste : Approche Cat II
	Niveau de protection assuré : 9



Siège Social

32-38 avenue Jean Jaurès B.P 3144

Tel : (221) 33 849 66 00

Fax (221) 33 823 46 54

Délégation à Paris

75 RUE La BoÉTIE – 75 008 PARIS

TEL : (331) 44 95 07 18

FAX : (331) 42 25 73 11

Délégation auprès de l'OACI

999, UNIVERSITY STREET – SUITE 740

MONTRÉAL – QUÉBEC – H3C 5J9

TEL : (1514) 954 83 87

FAX : (1514) 954 15 8151

Délégation auprès de l'Union Africaine

**LUKE RESIDENCE, VILLA n°B185_3, SUB
CITY Yeka, ADDIS ABABA, KEBELE 20/21,**

TEL : +251983934191.